



Paris, le 8 novembre 2021

La Banque de France publie son rapport des expérimentations de Monnaie Numérique de Banque Centrale (MNBC) interbancaire menées en 2020 et 2021

La Banque de France franchit une étape importante de son programme d'expérimentations de MNBC (Monnaie Numérique de Banque Centrale) interbancaire, également dénommée « de gros » ou « wholesale », en publiant un rapport relatif aux résultats d'une première tranche lancée en mars 2020.

Ces tests ont été centrés sur l'intégration d'une MNBC dans des procédures innovantes d'échange et de règlement d'actifs financiers sur la base de nouvelles technologies, telles que les registres distribués (Distributed Ledger Technologies - DLT), dans un contexte multidevises et transfrontière.

Promouvoir le rôle de la monnaie de banque centrale, actif de règlement le plus sûr.

Ce programme vient compléter et alimenter la phase d'investigation pour une MNBC de détail en euro (« euro numérique ») lancée par la Banque centrale européenne (BCE) en juillet, et à laquelle la Banque de France participe activement. Il s'agit dans les deux cas d'ancrer l'usage de la monnaie émise par la banque centrale comme actif de règlement, tant dans le quotidien des citoyens (euro numérique) que dans les opérations entre intermédiaires financiers (MNBC interbancaire), dans le but de sécuriser l'ensemble des transactions financières.

En effet, la monnaie de banque centrale est l'actif de règlement le plus sûr et le plus liquide mis à disposition des agents économiques.

Le rapport couvre neuf expérimentations sélectionnées parmi près de 40 propositions et conduites depuis septembre 2020 avec des acteurs privés, nationaux et internationaux, ainsi que d'autres banques centrales et autorités publiques. Ces expérimentations ont également impliqué de nombreux partenaires technologiques assurant une diversité des technologies explorées (voir illustration ci-après).

Démontrer le potentiel d'une MNBC interbancaire pour d'une part sécuriser les transactions financières impliquant des jetons numériques et d'autre part faciliter les paiements transfrontières.

« Ces expérimentations de monnaie numérique de banque centrale interbancaire réalisées dans des délais record, en un peu plus d'un an, montrent l'intérêt et les attentes des acteurs de marché vis-à-vis des autorités publiques. Face à l'émergence d'actifs financiers sous la forme des jetons numériques (tokens), nous avons notamment montré que la monnaie numérique de banque centrale associée au potentiel des nouvelles technologies permet de venir sécuriser le règlement de ces transactions et, donc de créer les conditions d'un

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00

développement sûr de ces innovations. Nous avons également démontré que les paiements transfrontières et multidevises pourraient bénéficier d'une MNBC interbancaire grâce à un meilleur fonctionnement des chaînes de traitement », explique Nathalie Aufauvre, Directrice Générale de la Stabilité financière et des Opérations, en charge des expérimentations de MNBC à la Banque de France.

Poursuivre les travaux sur les implications d'une MNBC interbancaire et les questions soulevées lors des expérimentations.

Les expérimentations ont mis au jour un certain nombre de questions importantes qu'il convient d'explorer plus avant. En premier lieu, l'émission d'une MNBC interbancaire auprès d'un large nombre d'acteurs de marché pourrait affecter le rôle des intermédiaires financiers et les conditions de la transmission de la politique monétaire à l'économie. À cet égard, la capacité de la banque centrale à conserver le contrôle de la MNBC interbancaire en circulation est fondamentale.

« Il convient également d'évaluer, en détail, les technologies qui pourraient être utilisées pour l'émission et la distribution d'une MNBC interbancaire, et d'examiner les options disponibles face aux exigences de disponibilité, de performance, mais aussi d'efficacité énergétique », ajoute Nathalie Aufauvre.

Assurer le règlement-livraison d'instruments financiers dans un univers tokenisé

 IZNES Part de fonds d'investissement	 FORGE Titre supranational Banque européenne d'investissement <i>La banque de l'UE</i>	 SEBA Titre coté livré dans T2S target T2S
 EUROSTREAM Titre souverain target T2S	 LiquidShare Titre de PME	 Prosperus Transferts de fonds Banque Centrale de Tunisie / Central Bank of Tunisia
 MAS Paiements inter-devises	 HSBC Paiements inter-devises	 JURA Paiements et règlements inter-devises SNB BNS, BIS Innovation Hub, accenture

Transactions transfrontières : 3 modèles d'interopérabilité des MNBC théorisés par la Banque des Règlements Internationaux, testés par la Banque de France

Technologie de registre distribué (DLT) public	Transactions inter-DLT
DLT privée/permissionnée	Interaction avec les systèmes existants

Le rapport est disponible sur le [site](#) de la Banque de France

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Suivez nous

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00